

Brives-Charensac



BRIVES-CHARENSAC :
labellisée 2^{ème} fleur des
« Villes et Villages fleuris »



LAURENT **BigMat**
Matériaux et conseils pour vivre mieux

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION • AGRICOLE
COMBUSTIBLES** GNR et FIOUL
Premium

19 agences à votre service

SAS LAURENT Maurice • ZI Chemin de Farnier • 43000 LE PUY-EN-VELAY • Tél. 04 71 06 68 80

43300 LANGEAC 43300 SIALUGUES 43170 SAUGUES	48000 VILLEFORT 43120 MONISTROL 43500 CRAPONNE	43490 COSTARCS 07470 COUCOURON 43600 STE SIGOLÈNE 43130 RETOURNAC	15100 ST FLOUR HAUT 15100 ST FLOUR BAS 15800 VIC-SUR-CÈRE 42380 ESTIVAREILLES	43450 BLESLE 15300 MURAT 43100 BRIOUD 48300 LANGOGNE
---	--	--	--	---

SÉRÉNITÉ BEAUTÉ
institut et ongles

Pose d'ongles Résine
Soins du visage • Soins du corps
Épilation • UVA • Maquillage
Extension de cils • Power plate

51 av. Charles Dupuy - 43700 Brives-Charensac
Tél. 04 71 05 28 60

PHILPRINT
ZA La Guide I - 43200 YSSINGEAUX
Tél. 04 71 65 14 76 - Fax 04 71 65 52 44
E-mail pao@philprint.fr

VOTRE ANTENNE AU PUY

65 67, faubourg St-Jean
43000 LE PUY-EN-VELAY
Tél. 04 71 09 18 42
Fax 04 71 09 18 08
E-mail graal@philprint.fr

Cegelec
Réseaux Centre Est
Centre Le Puy

ZI de Corsac - BP 46
43700 Brives Charensac
Tél. : +33 (0)4 71 05 70 33
Fax : +33 (0)4 71 02 80 34

Créateur de solutions multi-techniques
Fournisseur de services globaux

- Electricité tertiaire et industrielle
- Eclairage public
- Videosurveillance, contrôle d'accès
- Lignes et réseaux
- Maintenance des installations

C.F.R. Hervé GOYON
3 Route de Lyon • 43700 BRIVES-CHARENSAC
18 rue du Colonel Turenne • 43200 YSSINGEAUX

Tél. 06 86 77 74 20
La qualité au service de la sécurité

ODTP 43
Espaces Publics • Ouvrages d'Art • Génie Civil

ODTP 43 • ZA l'Estrade 43000 POLIGNAC • Tél. : 04 71 04 15 77 • Fax : 04 71 04 15 78

Dopez votre activité : communiquez !

affiches plaquettes banderoles dépliants objets publicitaires cartes commerciales logotype sites internet signalétique catalogues presse stratégie de communication

EXCEPTO
1 rue du 8 Mai 1945 - 43750 Vals-près-le-Puy
Tél. 04 71 09 77 85 • Email : agence43@excepto.fr

Prévention et gestion des impacts sanitaires et sociaux des vagues de froid

Comme chaque année, il est rappelé, par instruction interministérielle, les actions locales et nationales définies pour détecter, prévenir et limiter les effets sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid intense.

Le Guide national 2013-2014 précise les actions à mettre en œuvre.

Une veille saisonnière est mise en place du 1er novembre 2013 au 31 mars 2014.

Un dispositif de vigilance météorologique permet d'activer les

actions. METEO FRANCE a mis un numéro spécifique ouvert à tous publics 0567229500 (coût d'un appel téléphonique).

Sont également pris en compte les problématiques inhérentes à l'accès aux soins, au logement, à l'intoxication par monoxyde de carbone (CO) ou aux maladies infectieuses.

Une attention toute particulière axée sur les intoxications au monoxyde de carbone (CO) doit être apportée par les usagers d'où l'importance d'entretenir les appareils de chauffage.

Soyons vigilants et solidaires.

BULLETIN MUNICIPAL DE BRIVES-CHARENSAC

Rédaction - Diffusion : **Mairie de Brives-Charensac** Tél. : 04 71 02 12 55 - Photos page 6 - 14 : ©Fotolia

Conception - Compo - Régie : **EXCEPTO** 1 rue du 8 mai 1945 - 43750 Vals Près Le Puy - Tél. 04 71 09 77 85 - Fax. 09 72 27 61 10 - Email : agence43@excepto.fr

Impression : Phil'Print Yssingeaux

Dépôt légal : à parution. Reproduction même partielle interdite. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.



Édito

SOMMAIRE

- **Édito** p.3
- **Urbanisme - Voirie** p.4
- **Travaux- Sécurité** p.5
- **Ecole - Comité de jumelage** p.6
- **Confédération Syndicale des Familles** p.8
- **Vie de la commune** p.9 à 18

Chers Amis Brivois,

Pour des raisons liées aux contraintes techniques de l'impression, j'écris cet éditorial le 18 novembre 2013.

Bien des événements peuvent survenir jusqu'à la date où vous aurez ce bulletin sous les yeux, à savoir dans les derniers jours de décembre. Cependant, je dois vous dire -vous le savez déjà- que l'année 2014 est une année de renouvellement des conseils municipaux. J'ai décidé que je ne prendrai pas la conduite d'une liste de candidats. En conséquence, par cette décision, j'ai renoncé à briguer, pour le poste de Maire, les suffrages des futurs élus de la liste à laquelle j'appartiendrais.

Cet éditorial est donc le dernier dont vous prenez connaissance sous ma signature.

Après vingt-quatre ans de travail en confiance, c'est le temps de proposer un passage de témoin. Pour utiliser une métaphore sportive, j'ose dire que tous les élus qui m'ont entouré, conseillé et soutenu, portent un témoin des plus honorables : nous avons travaillé au vivre ensemble, à l'embellissement de la ville, à son rayonnement, à ses services publics. Voyez les

nombreux habitants qui souhaitent venir y vivre ! Pendant vingt ans, nous avons investi, en moyenne, deux fois plus qu'une ville de même importance sans augmenter les impôts communaux !

Entre Brives-Charensac et nous, il s'agit de complicité passionnelle. Dans ce dernier bulletin vous y trouverez les derniers éléments constitutifs de notre action dont nous vous avons rendu compte semestriellement. Le rapprochement complet des éléments du puzzle vous livrera notre bilan.

Le dossier « Loire » a représenté un énorme « pavé » dans la gestion de la cité. La Loire n'est pas un long fleuve tranquille. J'ai acquis une connaissance certaine de Brives-Charensac et des acteurs extérieurs (Préfecture, Préfecture de Région, Ministère...) avec lesquels nous avons dû quelquefois « mettre les fers au feu ». Le dernier épisode ayant porté sur la suppression annoncée de la station de référence de Goudet, élément pourtant capital, essentiel de notre sécurité.

Ce témoin d'expérience doit être passé en toute lucidité et sans faiblesse (qu'importent les querelles s'il en va de la sécurité des personnes et des biens ?) Brives-Charensac ne doit en aucun cas perdre ses spécificités.

Pour l'instant, les finances de l'Etat dans le rouge, nous placent dans l'hypothèse basse, mais on ne doit renoncer à rien. Avec élan, combatif, je le suis. Les valeurs républicaines et mes convictions demeurent, je les défendrai à vos côtés.

Les prochaines élections cantonales auront lieu en 2015, jusqu'à cette date, je suis le Conseiller Général du Canton Le Puy-Est.

Je vous remercie, Chers Amis de m'avoir permis de vous accompagner tout ce chemin, sans aucun doute, les marques d'amitié sincère et les encouragements prodigués -comme dans un stade- portent les acteurs de « la gagne ».

Bonne année 2014. Soyons attentifs à conserver notre cohésion.

Jean-Claude FERRET
Maire et Conseiller Général Le Puy Est



Mme MELA VOLLE

Le 26 octobre 2013, à St-Etienne, dans les locaux du Musée de la Résistance, **Mme Méla VOLLE** était élevée au rang de Chevalier de la Légion d'Honneur, insigne qui lui fut conférée au nom de M. le Président de la République Française, par M. Théo VIAL-MASSAT*, Résistant, Officier et Commandeur de la Légion d'Honneur.

M. le Sénateur-Maire de la ville de St-Etienne et les hautes personnalités civiles et militaires du département de la Loire, honoraient de leur présence cette cérémonie sobre, digne, émouvante que la présence et l'allocation de M. Théo VIAL-MASSAT rendaient encore plus intense.

Adressant ses remerciements à la Nation Française, fidèle à son engagement, Mme Méla Volle déclara dans un propos alerte, qu'elle

associait à cette haute distinction l'ensemble des femmes qui, dans l'ombre ont accompli de multiples actions, de la plus modeste à la plus téméraire, mais qui, toutes utiles et confondues ont servi la cause de la liberté. Elle formula le vœu, telle une consigne à perpétuer, que jamais l'action des femmes ne soit occultée.

J.C Ferret maire de Brives-Charensac et Cathy Bertrand, maire-adjointe étaient les invités de Mme Volle qui leur confiait combien elle vénérât le souvenir de la ville où elle vécut de longues années avec Lucien son époux. Résistants tous deux, témoins actifs d'une effroyable tragédie, ils s'engagèrent leur vie durant, dans un inlassable devoir de mémoire enseignant à des générations de jeunes collégiens et lycéens le cataclysme nazi qui s'est abattu sur l'Europe en plein XX^e siècle afin d'éveiller les consciences de cette jeunesse installée dans la Paix grâce à cette génération de résistants.

* (M. Théo Vial-Massat est décédé le 30 octobre 2013).

Aménagement de l'avenue Charles et Adrien Dupuy

Le projet d'aménagement de l'avenue entre les ronds points de Corsac et de la Chartreuse est à ce jour, terminé pour la tranche ferme. La tranche conditionnelle, comprenant le dernier rond-point, sera réalisée parallèlement aux travaux de l'Etat sur la RN 88.

Cette réalisation longuement négociée, a été financée par 6 partenaires : l'Etat, la Communauté d'Agglomération, le Département, le SAE, le Syndicat d'Electrification et la Commune.

Le résultat est un véritable renouveau de la zone commerciale de Corsac et de l'entrée de ville. Il répond à toutes les exigences définies à l'époque de l'étude :

- Fluidification de la circulation par la suppression de l'ancien feu tricolore.
- Desserte et stationnement pour les utilisateurs de la zone.
- Embellissement.

Les véhicules circulent sur deux voies séparées par un terre-plein central. Dans chaque sens, une piste cyclable de 1,20m de largeur a été aménagée.

La Commune a participé très largement. La conduite d'opération a été assurée par le directeur des services techniques Michel David en lieu et place de la Communauté d'Agglomération.

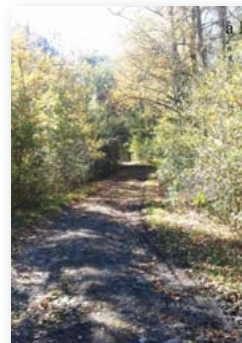


DUREE DES TRAVAUX

- Lot voirie : du 2/03/2012 au 16/11/2012
- Lot plantation : du 26/03/2012 au 15/02/2013

Chemins de grandes randonnées de St Jacques de Compostelle et de St Régis

Appelé « Le chemin du Riou » par les Brivois, il relie le quartier du Garay à Malescot, sur la commune de St Germain Laprade. Ce chemin privé a été fermé durant deux grosses décennies, les marcheurs étaient contraints d'emprunter la route de Lyon, sans agrément et avec tous les risques dus à la circulation. La commune a pu acheter ce chemin qui fait aujourd'hui parti du domaine privé communal. Il sera ouvert à tous, lorsque tous les actes seront signés.



Le projet était de le rendre aux promeneurs et aux marcheurs. Une petite réhabilitation sera faite:

- Taille des haies, fauchage.
- Sablage et égalisation des sols.
- Une barrière semblable à celle du pont de la Chartreuse, interdira le passage aux deux roues motorisées.

Réhabilitation du bâtiment d'accueil du camping et des deux logements



Après l'achèvement de la rénovation du club-house du tennis, inauguré en juin dernier, et à l'issue de la saison touristique, la réhabilitation du bâtiment d'accueil du camping ainsi que les deux logements a débuté courant octobre.

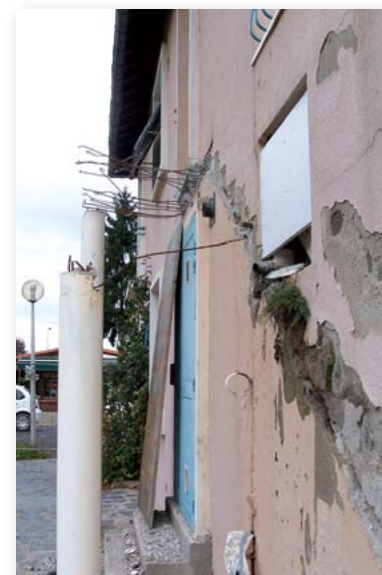
C'est en mars 2010 que le Conseil Municipal inscrivait les crédits nécessaires à la réhabilitation des deux bâtiments du camping pour un montant de 128 000 euros.

Nous vous rappelons que c'est en 1976 que la Commune a acquis le camping d'Audinet. Construits quelques années plus tôt, ces bâtiments avaient un besoin urgent de rénovation. Après deux reports successifs, nous avons lancé en juillet dernier un appel public à la concurrence. Sept corps d'état sont concernés. (Réfection des toitures, étanchéité de la terrasse, démolition et reprise de maçonnerie, serrurerie, isolation des combles,

fermetures pvc, isolation et peinture des façades).le montant total des travaux s'élève à 107.700 euros.

Les entreprises retenues sont toutes régionales et trois ont leur siège à Brives-Charensac.

C'est J.M Devin économiste de la construction qui a été chargé de procéder à la réalisation de cet appel d'offres et qui a conduit cette opération, assisté par notre directeur technique.



Effectué avec deux locataires sur site, ce chantier a généré quelques difficultés. En effet, la démolition des escaliers devenus trop étroits après la pose de l'isolation extérieure a nécessité la réalisation d'un escalier provisoire protégé pour permettre à nos locataires d'accéder à leur logement. A ce jour, ce chantier est sur le point d'être achevé.

Accessibilité

Les mises aux normes dans le cadre de la loi handicap sont sur le point de s'achever dans le domaine du patrimoine immobilier recevant le public.

Au niveau des circulations piétonnes et des voiries plusieurs passages protégés ont été aménagés cette année (avenue de Coubon, avenue Charles Dupuy devant l'immeuble Carré Loire). Avec un reprofilage du trottoir, le remplacement des bordures, l'enrobé et les dalles podotactiles, cela représente un montant de 1500 euros par passage piéton.



COÛT DE L'OPERATION TRANCHE FERME DE COMPTE DEFINITIF DES TRAVAUX

DÉSIGNATION	MONTANT HT	MONTANT HT (appel d'offre)
LOT N°2	2 024 105,00 €	2 127 793.00 €
LOT N°3	224 130,00 €	248 446.00 €
TOTAL TRAVAUX HT	2 248 235,00 €	2 376 239.00 €
RESEAU EAU PLUVIALE (participation SAE 119883,58)	121 180,37 €	128 091.00 €
RESEAUX SECS	87 192,07 €	1 000 000.00 €
ETUDES - DOSSIERS ADMINISTRATIFS - MO	131 869,00 €	131 869.00 €
TOTAL OPERATION HT (hors foncier)	2 588 476,44 €	2 842 261.00 €

FINANCEMENT TRANCHE FERME

ETAT	735 520.00 €
AGGLOMERATION	735 520.00 €
CONSEIL GENERAL 43	182 700,00 €
COMMUNE	979 436.44 €

Sécurité Routière

Beaucoup de brivois, dans la rue, lors de nos permanences ou au téléphone nous signalent les vitesses excessives de certains usagers de la route sur les voies de notre cité. On nous signale aussi l'incivilité et le bruit engendrés par des cyclos débridés. Le Maire et un de ses adjoints rencontrent régulièrement les services de police et font remonter ces constatations. Un bilan encore incomplet (de janvier à fin octobre) vient de nous parvenir. Ainsi : 48 contrôles de vitesse ont été effectués et 338 infractions ont été relevées. 15 contrôles ont été effectués sur les 2 roues. En matière d'accidentologie nous déplorons hélas 7 accidents corporels occasionnant 10 blessés.

Les nouveaux rythmes scolaires de la Commune

Les activités périscolaires ont été introduites par la loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989, et prolongent le service public de l'éducation. Elles visent à favoriser l'accès des enfants aux pratiques culturelles et sportives. Elles sont organisées pendant le temps libre des élèves, sur les temps d'accueils qui précèdent et suivent la classe et notamment durant la pause méridienne.

Depuis 1999 la municipalité a mis en place des activités périscolaires gratuites dans toutes les écoles publiques et privées de Brives-Charensac. Leur organisation est confiée à la Maison Pour Tous Centre Social.

Actuellement, la Commune finance 18 heures par semaine d'activités périscolaires dans les domaines sportifs et culturels. De plus, chaque jour, les heures d'études encadrées par des enseignants dans les deux écoles élémentaires publiques, sont particulièrement appréciées par les familles.

La ville de Brives-Charensac a une expertise reconnue et appréciée dans ce domaine.

Aussi l'équipe municipale a pu mener à bien la concertation nécessaire pour mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires et plus particulièrement l'organisation du temps périscolaire qui lui incombe. En effet dans le cadre de cette réforme, la Commune est dans l'obligation de mettre en place 3 heures par semaine d'activités périscolaires. Elles viendront en toute logique s'intégrer au dispositif existant.

A partir de la prochaine rentrée scolaire, les enfants auront toujours 24 heures d'enseignement hebdomadaire qui seront réparties sur 9 demi-journées dont le mercredi matin.



A Brives-Charensac après validation par le CDEN (Conseil Départemental d'Education Nationale) le 10 janvier 2014, les horaires d'enseignement des écoles publiques seraient les suivants :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : le matin 8h30/11h45 - l'après midi 14h/16h - Mercredi : 8h30/11h30.

Des activités pédagogiques complémentaires en dehors du temps d'enseignement seront assurées en groupes restreints par les enseignants de chaque classe à la hauteur de 36 heures sur l'année scolaire. Tout comme les activités périscolaires, elles n'ont pas de caractère obligatoire pour les enfants.

En conséquence la mise en place de la réforme oblige à trouver une nouvelle organisation qui passe par la création d'un **centre de loisirs périscolaire** complémentaire au centre de loisirs déjà existant au sein de la Maison Pour Tous Centre Social. La création d'un poste de direction spécifique s'avère nécessaire pour gérer l'ensemble du temps périscolaire (accueil du matin, pause méridienne, garderie du soir, et ensemble des activités périscolaires) et les personnes intervenant dans ce dispositif. Avant la fin de l'année scolaire, tous les éléments nécessaires seront communiqués aux familles afin qu'elles puissent envisager sereinement l'organisation familiale pour la prochaine rentrée scolaire.

2014 : A vos agendas !

Avec le Comité de Jumelage de Brives-Charensac

Le 26 janvier : Bal à la Maison Pour Tous Centre Social, avec l'orchestre de Sylvie PULLES.

Le 6 Février : Assemblée Générale à la Maison pour Tous Centre Social.

Le 9 mai : En partenariat avec la Fédération des Comités de Jumelage de la Haute-Loire, et le Conseil Général, le Comité de Jumelage de Brives-Charensac organisera pour la Fête de l'Europe, un concours de dessins sur le thème "Imaginez le fanion que pourrait brandir une équipe Européenne en effectuant son tour d'honneur".

Week-end de Pentecôte du Vendredi 6 au lundi 9 juin : voyage en Espagne.

Pour le centenaire de la Première Guerre Mondiale : Le Comité de Jumelage organisera une exposition avec lettres, documents divers et en novembre : un film "Joyeux Noël" sera projeté à la Maison pour Tous.

Du 27 juillet au 3 août : Rencontre des jeunes Européens organisée par la Fédération des Comités de Jumelage de la Haute-Loire. 9 comités de jumelage participeront. Le comité de Brives-Charensac organisera la clôture de cette rencontre.



Les Restos du Cœur

La campagne 2013-2014 a commencé le 27 novembre 2013 et s'achèvera le 28 mars 2014. Le Foyer Restaurant est mis à disposition par la Commune chaque mercredi et pendant toute la campagne. Le personnel communal est chargé du transport des marchandises entre le local du Puy en Velay et celui de Brives-Charensac.

Foyer Restaurant



Ouvert 6 / 7 jours, du lundi au samedi, de 12H - 13H, il est situé 7 rue de Charensac, derrière la Mairie.



Le nombre des usagers qui fréquentent le Foyer connaît une baisse. On assiste à un transfert des repas livrés à domicile dont le nombre augmente de manière constante.

Portage des repas

Le service en liaison froide depuis juin 2006 donne entière satisfaction.

Les repas sont confectionnés et conditionnés par le Foyer Vert Bocage. Ils sont distribués par le personnel municipal.

Foyer Vert Bocage

L'agrandissement a été accepté par le Conseil d'Administration.

Colis de Noël

Ils seront distribués par les services municipaux la 2^{ème} quinzaine de décembre 2013. Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil et de vous faire connaître en Mairie en cas d'oubli.

Depuis la décision du CCAS en date du 10 juin 2008, les colis de Noël offerts par la Commune sont choisis et achetés par une équipe des membres du CCAS aux « Artisans du Monde », 63 rue Chaussade 43000 LE PUY EN VELAY.

La Commune a apporté son soutien au commerce équitable en signant le 1^{er} juillet 2013 la « Déclaration Fair Trade Beyond 2015 » en vue de la réunion haut niveau de l'ONU à New York. Le mouvement du commerce équitable croît en un monde juste, équitable et durable dans lequel chaque personne peut jouir de ses droits fondamentaux. Le but de cette déclaration est d'agir pour un commerce plus juste, pour le respect des droits de l'homme au travail dans le monde et pour le droit à l'information des citoyens.

Le repas des retraités

Dimanche 6 octobre 2013, a eu lieu le traditionnel repas des retraités.

Les repas sont choisis par des membres du CCAS et élaborés remarquablement par Flunch.

Environ 180 personnes ont répondu à l'invitation de la Commune. Ce fut l'occasion pour tous de dialoguer, d'échanger, de chanter pour certains, de danser pour d'autres. Un moment de grande convivialité et de chaleur.

Pour information : à notre départ, une personne est partie avec le vêtement d'une autre. Il s'agit d'un imperméable court et de taille moyenne. Il est à disposition à la Mairie. La personne concernée par cette erreur serait heureuse de retrouver son vêtement. Merci.

La fête de Noël

Le spectacle « Balade à travers la chanson française » s'est déroulé le dimanche 15 décembre 2013, à la Maison Pour Tous avec

André DOUCE à la guitare et au chant, accompagné par Alain AUDRAS (contrebasse) et Gérard AVOND (accordéon).



L'association obtient la certification Qualité « Services aux personnes à domicile »



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.



Depuis plus de 50 ans, l'association **Confédération Syndicale des Familles**, membre du réseau UNA Haute-Loire, accompagne à domicile les familles à tous les âges de la vie : garde d'enfant, ménage/repassage, courses, préparation des repas, aide au lever/au coucher, aide à la toilette, téléassistance, etc...

Au quotidien, il s'agit pour l'association **Confédération Syndicale des Familles**, de concilier toute une mosaïque de besoins :

- l'association accompagne des usagers très divers :
 - actifs recherchant un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale,
 - familles avec de jeunes enfants
 - retraités
 - personnes en situation de handicap (bénéficiaires de la PCH, etc.),
 - personnes en situation de dépendance (bénéficiaires de l'APA, etc.), avec des pathologies spécifiques, etc.,
- l'association répond aux besoins et aux attentes de chacun :
 - évaluation des besoins et des conditions de vie
 - coordination avec la famille de l'utilisateur
 - coordination avec les professionnels (assistantes sociales, infirmiers, hôpitaux, etc.)
 - suivi régulier des interventions à domicile



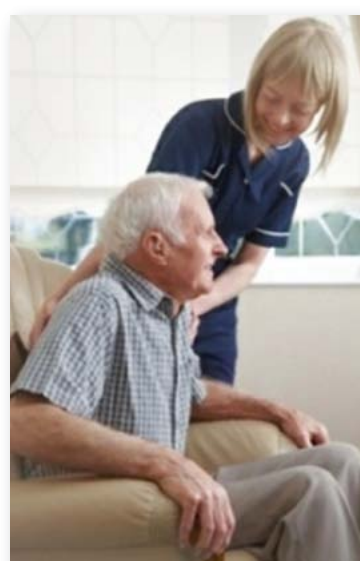
L'obtention de la marque  **SERVICES AUX PERSONNES A DOMICILE** garantit aux usagers :

- Un service de qualité, fiable et sérieux
- Une information actualisée et une relation contractuelle claire : devis, contrat, etc.
- La conformité du service aux engagements définis dans la norme « Services aux personnes à domicile » : une éthique exigeante, des professionnels compétents, la continuité de service, une aide et un suivi personnalisé, etc.

Cette démarche Qualité, conduite de façon mutualisée au sein du réseau UNA Haute-Loire, a permis la certification des six associations d'aide à domicile du réseau : *CSF et AMEF à Brives-Charensac, Soutien à Domicile et Vivre chez soi à Brioude, et Sainte Elisabeth et Vivre chez soi au Puy-en-Velay.*

La Démarche Qualité est un travail d'équipe au quotidien par tous les professionnels de l'association **Confédération Syndicale des Familles** : intervenants à domicile, personnel d'encadrement, hôtesse d'accueil, responsable des ressources humaines, direction, etc.

L'ensemble du personnel continuera à se mobiliser pour mériter cette reconnaissance de performance, avec comme objectif la pleine satisfaction des clients et des partenaires.



Pour répondre à toute cette mosaïque de besoins, l'association Confédération Syndicale des Familles a mis en place une organisation très structurée. En 2013, cette organisation a été audité par AFNOR CERTIFICATION, organisme certificateur indépendant. Suite à cet audit, l'association Confédération Syndicale des Familles a obtenu la certification Qualité NF Service - Services aux personnes à domicile.

Opération embellissement par cinq jeunes de la Mission Locale du Velay

Ce sont 5 jeunes de la Mission Locale du Velay, qui durant une semaine, ont gratté, poncé et peint les rambardes et les garde-corps du square Jean Moulin. Les grilles ont fait peau neuve, les employés communaux sont intervenus en fin de chantier.

La petite équipe dynamique encadrée par Valérie Faure, conseillère à la Mission Locale du Velay, n'a pas ménagé sa peine sous l'œil amusé et parfois admiratif des habitants de Brives-Charensac. Le résultat est concluant si on en juge par les réactions des passants qui à plusieurs reprises ont apporté leur encouragement et leurs félicitations à toute l'équipe.



Pour les jeunes c'est une expérience positive. Selon Valérie Faure, « c'est pour certains une première étape dans leur parcours vers une insertion professionnelle durable, le travail collectif, l'esprit d'équipe, l'apprentissage de quelques gestes professionnels qui permettra de les remotiver et de les encourager à persévérer dans leur démarche de recherche d'emploi ».

Cette action a pu être réalisée grâce au financement du FSE (Fonds Social Européen) Elle fait partie des nombreux dispositifs que gère la Mission Locale du Velay.



Petit rappel : La Mission Locale du Velay accueille les jeunes de 16 à 26 ans à qui elle propose toute une panoplie de services : accompagnement dans la recherche d'emploi et de formation, orientation, aide à la résolution de l'ensemble des difficultés qui peuvent parasiter l'accès d'un jeune à une qualification ou un emploi.

Un grand merci à tous les jeunes et à la Mission Locale du Velay.

Dates à retenir



**DON DU SANG
à la Maison Pour Tous**

**24 juin 2014
de 9h30 à 12h00**

**27 novembre 2014
de 9h30 à 12h00**

Jardins familiaux.....



Notre Commune de Brives-Charensac fait beaucoup d'efforts pour l'embellissement de son cadre de vie.

Cette année au mois de juin, nous avons inauguré 12 jardins familiaux situés plaine d'Audinet après les stades. Les bénéficiaires qui habitent tous en appartement ont pu mettre en œuvre leur talent de jardinier et le résultat est éloquent !

Ce projet, suggéré par Marc Delaigue, conseiller municipal, il y environ 4 ans, a pu se réaliser : la Commune a investi environ 40 000 euros. Il a fallu faire vite, car au printemps lorsque les jardins ont été mis en place, c'était le moment de semer ! Les appels à candidatures ont été lancés et un comité de pilotage a fixé les conditions de location. Pour postuler les candidats devaient obligatoirement habiter la Commune. Le comité a mis l'accent sur l'aspect intergénérationnel. Les 12 jardins bénéficient à 16 personnes : 4 jardins sont partagés. Chaque jardin d'environ 100 m² possède une cabane et une cuve de 1000 litres. Des gouttières vont être installées pour récupérer l'eau de pluie. Fleurs et légumes s'associent à merveille sur ces lopins de terre. Un parking, des tables et des bancs ont été installés à proximité. Lors de son passage en juillet, le Jury régional a été conquis par ce projet et c'est sans doute un élément déclencheur qui nous a permis de décrocher la 2^{ème} fleur des « villes et villages fleuris ».

Il est cependant regrettable que les jardiniers soient victimes de petits actes de vandalisme à répétition ! N'hésitez pas à signaler à notre garde municipale, tout acte maléfaisant dont vous seriez témoin.

Fleurissement.....



Brives-Charensac a organisé la 16^{ème} édition de son concours communal des « maisons et balcons fleuris » en présence des élus de la Commune et du bassin ponot.

Cette année, une trentaine de participants ont été primés. M. le Maire, Jean-Claude Ferret et Marie-Hélène Girbon, adjointe chargée du cadre de vie, ont remercié toutes les personnes présentes, pour les efforts d'embellissement de leur habitation. Lors de leur passage, les membres du Jury ont sélectionné de nouveaux participants, afin de les impliquer dans le fleurissement. Pour pérenniser notre concours communal, nous avons la volonté d'intégrer de nouvelles personnes et donner envie à d'avantage de jeunes, d'embellir leur maison. Sur les 7 premiers candidats primés : 4 étaient nouveaux.

BRIVES-CHARENSAC : LABELISEE 2^{ème} FLEUR des « Villes et Villages fleuris » par le Jury Régional. C'est la seule Commune de Haute Loire a avoir obtenu la 2^{ème} fleur cette année.



La cérémonie de remise avait lieu le 26 novembre, à Brassac-Les-Mines (63), qui a également été récompensée, et qui nous a réservé un très bon accueil. Marie-Hélène Girbon, adjointe chargée du Cadre de Vie et Didier Petit, responsable des espaces verts, ont assisté à cette remise de récompense.

Mme Simone Pradel, Présidente du Concours, M. André Chapaveire, Vice-Président du Conseil Régional d'Auvergne et Président du Comité Régional du Développement Touristique et M. André Tapissier, Maire de Brassac, nous ont remis le diplôme de la 2^{ème} fleur « Villes et Villages Fleuris ».



Nous avons obtenu la 1^{ère} Fleur en 2007, Serge Apcher adjoint à l'époque, aujourd'hui décédé, n'avait pas ménagé ses efforts pour obtenir ce premier label.

Cette 2^{ème} fleur est la reconnaissance d'un travail d'équipe entre les élus et les Services Techniques qui ne relâchent pas leurs efforts pour l'embellissement de Brives-Charensac. Cette année, la mise en place de 12 jardins familiaux a permis à des familles de pouvoir cultiver des légumes de qualité, en respectant l'environnement. C'est une économie réelle dans le budget familial. Ce lieu est aussi un échange de savoirs, un espace de convivialité où toutes les générations sont réunies autour de la même passion du jardinage.

La réalisation de l'Avenue Charles Dupuy a entièrement transformé notre zone commerciale. Elle est devenue beaucoup plus pratique en terme de parkings et agréablement végétalisée. La piste cyclable en est un atout supplémentaire.

Samedi 30 novembre était organisée une cérémonie en Mairie pour la remise du label « 2^{ème} fleur des villes et villages fleuris », en présence des élus, du Conseil Municipal des Jeunes, des membres du CCAS, des participants au concours communal des « Maisons et Balcons Fleuris » 2013, des locataires des jardins familiaux. Ce fut l'occasion de remercier tous les acteurs qui ont permis d'obtenir cette récompense. Il a aussi été rappelé que ce label n'est pas acquis à vie, nous devons être vigilants pour le conserver et progresser.

Elsa et Anne
du Conseil
Municipal
des Jeunes.



Conseil municipal des jeunes



Dans la continuité du nettoyage des bords de Loire qui a eu lieu ce printemps, les membres du Conseil Municipal des Jeunes vous invitent à utiliser les sacs plastiques mis à votre disposition le long des berges de La Loire pour ramasser les crottes de vos animaux.

Ils vous proposent également, en 3 lieux (près de l'entrée du collège de Corsac, de l'ensemble scolaire La Chartreuse et de la piscine) d'utiliser les « panneaux gum » qu'ils ont conçus pour coller vos chewing-gums.



Quelques nouvelles du Moulin aux Livres

Depuis cet automne la médiathèque propose la découverte **deux tablettes numériques (Samsung et Apple)**. Vous pourrez les utiliser sur place avec l'aide des bibliothécaires.

Au programme 2014 :

- deux expositions sur la première guerre mondiale avec conférences,
 - de la peinture,
 - des photos,
 - une animation avec une exposition de livres autour du roman policier.
- Et bien d'autres choses à découvrir au fil des mois !



Le Cercle de lecture, le lundi à 20h15 et le Club d'écoute musicale le samedi à 10 h se réunissent une fois par mois. Vous êtes cordialement invités.

L'équipe des bénévoles et salariés de la médiathèque est à la disposition du public :

- lundi de 14 h à 17 h,
- mardi de 16 h à 18 h,
- mercredi de 14 h à 18 h,
- vendredi de 16 h à 19 h,
- samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Pour suivre l'actualité de votre médiathèque, consulter le catalogue, être au courant des animations, visitez notre site :

<http://brives-charensac.c3rb.org/> et rejoignez-nous sur Facebook.

Des lectures de contes et d'histoires sont proposées aux petits, aux écoles et au centre de loisirs tous les mercredis à 16 h 45.



Maison Pour Tous

Des activités nouvelles :

Guitare enfants et adultes : les lundis à partir de 18h30 et les mardis à partir de 17h30 : une vingtaine d'élèves sont inscrits.

Loisirs créatifs : les mardis et jeudis de 18h30 à 20h30 : cette activité concerne une quinzaine de personnes

Le coin des petites mains à l'initiative de Mme Christiane Issartel : les vendredis à partir de 14h30, c'est un moment convivial et d'échanges de savoir-faire.

Cuisinez malin (adultes et jeunes adultes) : 12 séances à thème sur l'année les mercredis de 18h30 à 21h. Veuillez contacter la Maison Pour Tous Centre Social pour le calendrier.

L'accueil de loisirs sans hébergement 4-13 ans



Stage hip hop : il s'est déroulé les 24 et 25 octobre 2013 durant les vacances de Toussaint et s'est clôturé par un spectacle.



L'accueil de loisirs fonctionnera pendant les vacances de Noël les 23 et 24 décembre 2013 et les 2 et 3 janvier 2014. Les enfants devront être inscrits pour les repas et les activités, une semaine avant leur venue.

L'accueil jeunesse

Cet été 2 groupes de jeunes sont partis en vacances en autonomie dans le sud de la France et en Bretagne, grâce à un accompagnement de l'animateur en charge de la jeunesse.

La cyber base

Les séances d'informatique ont repris le jeudi 10 octobre sur différents thèmes (internet, bureautique, photo numérique) pour différents niveaux de pratiques.

Il est possible de s'inscrire tout au long de l'année, veuillez contacter la Maison Pour Tous Centre Social pour le calendrier et le programme.

Club du Mont Brunelet

Un moment convivial et d'échanges s'est déroulé le 7 novembre avec le club du Mont Brunelet autour de la projection de photos anciennes de Brives-Charensac et de l'exposition de cartes postales de Mr Didier Petit.

Centre Social et projet social

Depuis début 2013, une réflexion s'est engagée parmi les salariés et les bénévoles sur la question du projet social de la structure, celle-ci va se concrétiser en 2014 par une remise à plat et un nouveau projet social.

Dans le cadre de cette démarche, les habitants de la commune seront sollicités et mobilisés par différents moyens. Ils seront amenés à s'exprimer sur la question du centre social.

Soirée dansante de la Saint Sylvestre
animée par Frédéric Valy,
mardi 31 décembre 2013 à partir de 22 h.
(Sur réservations)



Nos projets vous intéressent : n'hésitez pas à nous contacter, nous faire part de vos observations et propositions et venir rejoindre notre commission animation.

Contacts :

MAISON POUR TOUS - CENTRE SOCIAL

Route de Coubon 43700 Brives-Charensac

Tél : 04 71 02 45 69

E-mail : info@maisonpourtous-brives43.fr

Site internet : www.maisonpourtous-brives43.fr

Horaires d'ouverture :

• Hors vacances scolaires :

- Accueil du public : Le lundi de 14h à 18h / Du mardi au vendredi : 9h à 12h / 14h à 18h
- Accueil des associations utilisatrices des locaux jusqu'à 22h30 (sur réservation)

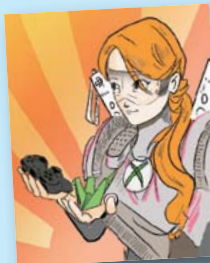
• Vacances scolaires :

- Accueil du public : Le lundi 14h-17h / Du mardi au vendredi : 9h à 12h 14h à 17h
- Accueil des associations utilisatrices des locaux jusqu'à 17h (sur réservation)

Des évènements !



Théâtre tapepastroisfois,
le samedi 8 février à 20h30



Salon des mangas et jeux vidéos, du 10 au 16 mars,
nombreuses animations, expositions, jeux en réseaux, cuisine japonaise, origami, projections de films, conférence... espace enfance jeunesse... Evènement tout public.



Compagnie Croc sol
spectacle enfants et famille,
le mercredi 12 mars à 15h30



Les 5 et 6 juillet : exposition « le Pont des arts »
sur les bords de Loire à l'occasion de la fête votive de Brives-Charensac. Vous pratiquez une technique (peinture, sculpture, photo...), vous souhaitez présenter votre travail au public, contactez la Maison Pour Tous Centre Social !



Les 25 ans de Chant'en Velay,
samedi 5 avril à 20h30



Théâtre du Pont Vieux,
samedi 26 avril à 20h30



17 et 18 mai : la Maison Pour Tous fête ses 30 ans un week-end festif avec de nombreuses surprises au programme : tout public.

Programmation 2013-2014

A vos agendas

Cie l'Envolante - "Le Noël d'Adelaïde"	Enfants - Familles	Mercredi 18 déc. 15h30	6€ / 4€ accompagnateur
Orchestre Frédéric Valy	Nuit de la St Sylvestre	Mardi 31 déc. 22h30	Inscriptions à partir du 15/11
En vrac - "Collection hiver"	Expo	Du 15 janv au 15 fév.	
Tapepastroisfois "Clabaudage au village"	Théâtre	Samedi 8 fév. 20h30	7€ / 6€ adhérents
Voyage en 16 mm	Cinéma	Mercredi 5 mars. 15h30	4 €
Cie Croc Sol - "ça tourne pas rond"	Enfants - Familles	Mercredi 12 mars. 15h30	8€ / 4€ accompagnateur
Salon des mangas et jeux vidéos	Enfants - Familles - Jeunes	14,15 et 16 mars	Tarif non défini à ce jour
Les 25 ans de Chant'en Velay	Chansons	Samedi 5 avril. 20h30	7€ / 6€ adhérents
Festival Altitive	Spectacle musical	Samedi 12 avril. 18h30	Tarif non défini à ce jour
Concert Triton - Atelier des Arts	Musiques actuelles	Samedi 19 avril. 20h30	Gratuit
Théâtre du Pont Vieux - "L'atelier"	Théâtre	Samedi 26 avril. 20h30	7€ / 6€ adhérents
Voyage en 16 mm	Cinéma	Mercredi 7 mai	4 €
"A chaque danse ses histoires..."	Expo	Du 26 mai au 7 juin	
Dernier spectacle de la Cie Ares - Les déboulées de mai	Danse	Mardi 27 mai. 19h30	5€ / 3€ adhérents
30 ans de la Maison Pour Tous	week end festif	17 et 18 mai.	
Gala de danse	Danse moderne	6 et 7 juin	Sur réservations
Concert Triton - Atelier des Arts	Musiques actuelles	14 juin. 20h30 / 15 juin. 16h30	Gratuit
Le Pont des Arts	Expo	5 et 6 juillet	Gratuit

Maison Pour Tous Brives-Charensac : 04 71 02 45 69
Site internet : www.maisonpourtous-brives43.fr

Semaine « Sentez-vous sport » du 24 au 28 septembre

Dans le cadre de notre démarche « BRIVES-CHARENSAC, ville active PNNS », nous avons participé pour la 4ème année consécutive à l'organisation et à la mise en place de l'opération nationale du sport pour tous, labellisée par le mouvement sportif, le Ministère des Sports, le Comité National pour le Développement du Sport (CNDS), la MGEN, l'Association des Maires de France (AMF) et le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Loire (CDOS) le coordonnateur de la semaine.

Cette manifestation s'est déroulée sur la plaine d'Audinet (boulodrome, stade Louis Exbrayat et terrain de camping) sur 4 jours.

Il y a eu d'abord les journées multisports pour les écoles brivoises, avec l'UGSEL pour les écoles privées le mardi, l'USEP pour les écoles publiques le jeudi et la journée du sport scolaire avec l'UNSS le mercredi pour les collèges de l'Agglomération.

Pour terminer cette semaine, une journée « grand public » a été proposée le samedi aux familles.

Plus de 500 élèves et collégiens, de nombreuses familles ont pu s'initier et découvrir de manière libre et gratuite une quinzaine d'activités sportives proposées par les Comités Sportifs Départementaux et les clubs sportifs brivois.

Les disciplines proposées étaient : football, rugby, handball, judo, sport boules, pétanque, basket-ball, tennis de table, kayak, marche nordique, tir sportif, course d'orientation, golf, sarbacane, taekwondo, tennis.



L'IREPS et la Mutualité Française (pôle santé) étaient également présents et faisaient découvrir les bienfaits d'une activité physique.

Ce fut une belle réussite grâce à l'excellente entente entre tous les acteurs (CDOS, les comités sportifs, les clubs brivois, les écoles, les services techniques de la commune, les élus, etc...).

Nous remercions particulièrement Jean-Pierre Vaggiani, Président du CDOS et François Falgon, coordonnateur pour leur engagement et leur implication dans l'organisation des journées « sentez-vous sport ».



6^{ème} édition de la course des filles

Cette année, c'était la 6^{ème} édition de La Course des Filles, avec une équipe renouvelée et impliquée, composée d'Isabelle, Solange, Sylvie, Nathalie et Patricia. Pour la 1^{ère} édition en 2008, 437 filles avaient répondu présentes, en 2012 elles étaient 2 200. Cette année, près de 2 500 personnes étaient présentes pour ce moment de partage, convivialité et générosité : c'est dire le succès grandissant de cette manifestation au profit de la ligue contre le cancer et plus particulièrement celui du sein.

La municipalité de Brives-Charensac s'investit très largement dans l'organisation de la manifestation.

La Communauté d'Agglomération, le Conseil Général, et le Conseil Régional subventionnent également cet événement.

L'Association des Paralysés de France avait mis gracieusement à disposition une joëlette. Celle-ci a été utilisée par une jeune fille qui a pu effectuer le parcours.

Les sponsors, de plus en plus nombreux chaque année, ont permis d'organiser cette journée.

Un grand nombre de bénévoles était présent : les filles aux inscriptions ou sur les stands, les garçons qui veillaient à la sécurité tout au long du parcours. Sans leur aide précieuse cette course n'aurait pas été possible.

Mesdames les docteurs Vaggiani et Soliveau ainsi que l'équipe de la Croix Rouge ont assuré une complète sécurité.

L'idée de rassembler les femmes entre copines, mères, filles, dans une épreuve sportive, accessible à toutes, participe à l'aspect convivial de cette manifestation.



C'est aussi un rassemblement pour sensibiliser et informer sur le cancer du sein et contribuer à la recherche.

Mme le Docteur Dominique Rafailat-Bonhomme, Présidente du Comité Départemental de la Ligue contre le cancer a mis l'accent sur la nécessité d'une prévention, d'un dépistage précoce et d'un suivi régulier par le biais de la mammographie.

L'activité physique permet de diminuer l'incidence de la maladie de 30 à 40 % et permet la diminution du risque de récurrence.

Un stand pour le dépistage organisé par l'ARDOC était sur le site, aux côtés de la ligue contre le cancer.

Afin de préserver notre environnement, des containers de tri sélectif étaient mis à disposition, notamment autour des ravitaillements.

Un départ échelonné d'environ 5 minutes a permis d'éviter les embouteillages.

- Un 1^{er} groupe pour les personnes qui souhaitaient courir à allure rapide,
- Un 2^{ème} groupe pour le jogging loisir
- et le 3^{ème} par les personnes qui souhaitaient marcher.



Un chèque de 18 000 euros a été remis à la ligue contre le Cancer. Cette cérémonie s'est déroulée en mairie le 23 octobre avec les élus, les organisateurs, les bénévoles, les sponsors. En 2012, le chèque était de 14 000 euros.

Le rendez-vous est pris pour 2014, objectif 3 000 participantes, le **dimanche 7 septembre**.

Nouveaux arrivants

Au mois de septembre, était organisée une cérémonie pour accueillir les nouveaux arrivants sur la Commune. Pour cette 3^{ème} édition, une quarantaine de personnes ont répondu présent.

C'était l'occasion de présenter l'ensemble des élus et leur fonction ; mais aussi, les différents services de 3 structures importantes pour nos habitants :

La Maison Pour Tous Centre Social a été présentée par sa

directrice Catherine Barthélémy, et la Médiathèque par sa directrice Michèle Danthony. Véronique Belin, de l'association du Pont des Ludes, nous a parlé de la Ludothèque.

Cette rencontre intergénérationnelle a été très conviviale avec beaucoup d'échanges, et s'est clôturée autour d'un verre de l'amitié.



La vitalité de la boule amicale de Brives-Charensac.....

Une saison 2012/2013 réussie, c'est le moins qu'on puisse dire pour Roger JOURDE, le dynamique président de la boule amicale et son équipe.

Grâce aux magnifiques installations de la plaine d'Audinet, avec un bouldrome disposant de 64 jeux, ils ont accueilli le 13 et 14 juillet une grosse partie des **Championnats De France Doubles** organisés par le stade bouliste du Puy. Les membres de la boule amicale, les élus et les services techniques de la ville n'ont pas ménagé leurs efforts pour donner une nouvelle fois une image dynamique de la cité des bords de Loire. Ce fut une très grande réussite.

Du 7 au 11 août plus d'une centaine d'équipes ont participé à la « semaine bouliste du mois d'août » avec cette année une nouveauté : le « Gentlemen Bouliste » organisé en hommage à M. Carrier, fondateur du grand prix Bouliste, en présence de sa fille.

Ces deux manifestations ont été les faits marquants pour l'année 2013, au niveau sportif et économique local. Pour le reste de la saison, c'est l'activité habituelle d'une société qui se porte bien et qui propose de l'animation à ses sociétaires : concours vétérans, organisation de 3 concours officiels, accueil des championnats départementaux, 1 grand prix d'hiver réservé aux joueurs de 1^{ère} et 2^{ème} division.

Pour la saison qui vient de débiter, (les saisons boulistes débutent en septembre), le programme sera quasiment inchangé avec bien entendu les championnats de France en moins. L'effectif est en hausse avec 95 licenciés. Cette année l'association propose la **mise en place d'une école de boule** : les jeunes qui le souhaitent sont attendus au bouldrome de Brives-Charensac.

En septembre, la Boule Amicale a participé aux journées « Santé Vous Sport » et également au Téléthon en décembre.



www.promeca.com
Services et ventes en ligne

Promeca

Un atelier de constructions mécaniques et chaudronnerie
(réalisation de pièces à l'unité, découpe, soudures spéciales...)

Magasin d'outillage et fournitures industrielles pour le professionnel et le particulier
transmission, soudage, visserie boulonnerie, levage, électro-portatif...

20 route de Coubon, Z.I. de Corsac - 43700 BRIVES-CHARENSAC
Tél. Atelier : 04 71 09 46 38 - Fax : 04 71 05 53 34
Tél. Magasin : 04 71 09 07 69 - Fax : 04 71 09 04 57

Meygal Construction

FRANCE MATÉRIAUX
CONSTRUIRE ET RENOVER PRO

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ**

Z.A. 43260 ST JULIEN CHAPTEUIL
Tél. : 04.71.08.71.77
Fax : 04.71.08.40.09
E-mail : meygalconstruction@orange.fr

ETS F.VINCENT & FILS

MOTUL Castrol

Carburants - Fiouls - BP Superfioul - Charbons
Lubrifiants BP et Motul - Energie Bois - Granulés

www.vincentcombustible.com

La Sauvetat 43340 LANDOS 04 71 08 21 44	ZA Laprade 43700 ST GERMAIN LAPRADE 04 71 03 05 88	ZA Le Fromental 43200 YSSINGEAUX 04 71 65 08 57
---	--	---

Desjoyaux
PISCINES

Collard Sport Piscines

Avenue Charles Dupuy
43700 Brives-Charensac
Tél. 04 71 02 37 17
Fax. 04 71 04 17 69
collardsport.desjoyaux@wanadoo.fr

OPTICAL CENTER
OPTIQUE & AUDITION

L'offre **PLAISIR**

1 paire de lunettes de **MARQUE ACHETÉE**

=

1 paire de lunettes de **MARQUE OFFERTE**

BRIVES-CHARENSAC
127, av. Charles Dupuy
Rond-point Corsac - Face à Auchan

Bus : 2 arrêt : Tireboeuf
Parking : Réservé à notre clientèle
Du lundi au samedi de 10h à 19h.
04 71 00 41 57

Offre Plaisir : La paire achetée : monture de marque optique + 2 verres correcteurs. La paire offerte : monture de marque optique ou solaire de valeur inférieure ou égale à la monture achetée, à choisir parmi toutes les collections en magasin + 2 verres correcteurs organiques blancs unifocaux ou progressifs 1-8+6 cyl.4, de correction identique à la paire achetée. Hors forfait et non cumulable. Conditions en magasin. Magasin Franchisé.

www.optical-center.com



AU CRÉDIT MUTUEL, NOUS NE SOMMES PAS DIFFÉRENTS SANS RAISON.

BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À COMPARER !

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL BRIVES CHARENSAC

127, AVENUE CHARLES DUPUY – 43700 BRIVES CHARENSAC
TÉL. : 04 71 07 12 40 – COURRIEL: 07377@CREDITMUTUEL.FR

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, 34 rue du Wacken, 67913 Strasbourg Cedex 9 RCS B 588 505 354, intermédiaire en opérations d'assurances sous le N° Orias 07 003 758 consultable sous www.orias.fr.

**SERVICES
INFORMATIQUES**

BRIVES CHARENSAC

09 73 56 17 84

www.dceinfo.com

**DEPANNAGE - CONSEIL
EQUIPEMENT**

DCE

INFO

L'Orangerie

Nicole LALIGANT

Décoration

intérieure & extérieure

9 route de Lyon - Brives-Charensac - Tél. 04 71 06 12 75

**Pensez à
vos cadeaux
de Noël**

Plâtrerie - Peinture

sarl PAYS-BORDEL

Isolation - Façade

3, rue de la Transcévenole - Z.I. de CORSAC 2
43700 BRIVES-CHARENSAC

Site internet : www.pays-bordel.fr - Email : pays-bordel@orange.fr

Tél. : **04 71 05 22 76** - Fax : **04 71 05 48 24**

**VELAY
COMMERCE**

Publicité

Fey la Triouleyre • 43700 St Germain Laprade
04 71 05 48 70
vcp43@wanadoo.fr

**ENSEIGNE - PANNEAU
BANDEROLE
SERIGRAPHIE-IMPRIMERIE
DECORATION VEHICULE
OBJET ET TEXTILE PUB
IMPRESSION NUMERIQUE**

Bien gérer, c'est rouler SOVECA



Distributeur Exclusif

www.oveca.com

NISSAN Utilitaires



ESPALY

Route des Estreys - 43000 Espaly
Tél. 04 71 02 67 03 - Fax : 04 71 02 75 76

SAINTE-SIGOLÈNE

La Guide - 43600 Sainte Sigolène
Tél. 04 71 66 16 23 - Fax : 04 71 66 46 73

*Modalités disponibles sur demande en concession

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux annonceurs présents sur ce bulletin.
Ils sont à même de vous donner satisfaction dans les domaines les plus divers. **Réservez-leur vos achats.**